



LISTRAC-MÉDOC

ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 2022-237

Le Maire de la Commune de **LISTRAC-MEDOC**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu le Codes Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2215-21,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8^{ème} Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

- **Remplacement de poteau sur accotement au niveau de Saransot**
Par :
 - SOGETREL MARTILLAC DFS – 8 Chemin de la Canave – 33650 MARTILLAC
 - ORANGE UI SO – 8 Rue des Gamins – 33731 BORDEAUX CEDEX 9

ARRETE :

ARTICLE 1 : A compter du 20 Juin 2022 et pendant la durée des travaux (30 jours – 20 Juillet 2022), la circulation sera alternée dans la zone des travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 2 : La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier ;
Le stationnement dans la zone des travaux est interdit.

ARTICLE 3 : A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 4 : L'entreprise en charge de l'exécution des travaux est tenue de remettre la voirie dans le même état qu'elle était avant le commencement de ces travaux.

ARTICLE 5 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6 : Le camion destiné à l'enlèvement des ordures ménagères devra pouvoir circuler sur cette voie le jour de collecte à savoir le **vendredi matin**.

ARTICLE 7 : Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Maire de la Commune,
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castelnau de médoc,
- Service de la Police municipale,
- M. le Directeur de l'Entreprise chargée des travaux,
- Communauté de Communes « La Médullienne »,
- Service Départemental Incendie et Secours Gironde.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Listrac-Médoc,
Le 20 juin 2022

Le Maire,
Aurélie TEIXEIRA.



Par délégation du Maire,
Le D.G.S.

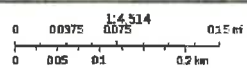
Stéphane VATEUR



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.779602 45.080241 -0.779891 45.080197 -0.780017 45.080181 -0.780307 45.081347 -0.780318 45.081351 -0.780192 45.081406 -0.779902 45.080241</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



June 13, 22





Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5



N° 14023*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

 Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : **DUHAU** Prénom : **CHARLOTTE**
 Dénomination : **SOGETREL MARTILLAC DFS** Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **8 CHEMIN DE LA CANAVE**
 Code postal **33650** Localité : **MARTILLAC** Pays : **FRANCE**
 Téléphone **0557961830** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : .. **recepissedadictbl@sogetrel.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **ORANGE UI SO** Prénom : **AUBISSE Philippe**
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **8 rue des Gamins**
 Code postal **33731** Localité : **BORDEAUX CEDEX 9** Pays : **FRANCE**
 Téléphone **0557974765** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : .. **philippe.aubisse@orange.com**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **saransot,**
 Code postal **33480** Localité : **Listrac-Médoc**
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
 Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

 Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

 Station service Renouvellement Création

 Autres **REPLACEMENT DE POTEAU SUR ACCOTEMENT**

 Date prévue de début d'application **13/06/2022** Durée d'application (en jours calendaires) : **30**

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs	
Tranchée longitudinale	mètres		mètres
Tranchée transversale	mètres		mètres
Fonçage	mètres		mètres

Aménagement de surface ou équipements :
Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : MARTILLAC

Le : 13/06/2022

Nom : DUHAU Prénom : Charlotte Qualité :

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.779902 45.080241 -0.779891 45.080197 -0.780017 45.080181 -0.780307 45.081347 -0.780318 45.081391 -0.780192 45.081406 -0.779902 45.080241</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



Détail de l'appui n° 0197089

Général

ID appui :	A101119489	N° appui :	0197089	UI :	B2 - Aquitaine
Code INSEE / Commune :	33248 - LISTRAC MEDOC	Centre :	LIS - centre LIS	Propriétaire :	ORANGE
Code Rivoli / Voie :	B383 - SARANSOT	Zone :	301	Gestionnaire :	ORANGE
N° dans la voie :		Etat de l'appui :	01 - Changement différé		
Long. :	00°46'48.1380"O	Lat. :	45°04'49.3800"N		

Observations

BS/POU

Caractérisations

Support PC : -
Autre :

Environnements

Présence ligne électrique : -
Autre :
TER - Terre

Appui (s)

Type d'appui : BS7 - BOIS SIMPLE HAUTEUR 7 M

1 : BS - Bois simple

Fabriqué en : 2016

Etat : 01 - Changement
différé

N° de traçabilité : E2302

Fin de garantie : 2026

Déclassement : POU - Pourri hors
sol

Essence : -

Fournisseur :

Traitement : -



June 13, 22

